



Tel que spécifié dans les statuts et règlements, au no 30 précisément, du CPA Sorel-Tracy tout membre en règle peut présenter un autre candidat en présentant cette candidature par écrit au comité des mises en candidature au moins trois (3) jours ouvrables avant la tenue de l'assemblée générale annuelle.

Chaque candidat (e) proposé (e) doit indiquer par écrit au moins trois (3) jours ouvrables avant l'assemblée annuelle s'il (elle) accepte ou non d'être porté (e) en candidat (e). Les mises en candidature par vote ouvert, lors de l'assemblée annuelle ne seront pas acceptées.

JE SOUSIGNÉ (E) _____

PROPOSE QUE ;

Nom ; _____

Soit élu (e) au poste de ;

Signature du proposeur ; _____

Date ; _____

CANDIDAT – À COMPLÉTER

Je soussigné (e) _____ consent à être candidat (e) et accepte de remplir la fonction si je suis élue.

AVIS

MISE EN CANDIDATURE

POSTES EN ÉLECTION :

- PRÉSIDENTE

- VICE-PRÉSIDENTE

-DIRECTEUR (RICES)
3 POSTES

Merci de remettre votre candidature dès que possible par la poste ;

CPA Sorel-Tracy
C.P. 495, Sorel-Tracy (Qc)
J3P 5N9